

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance du 25 Avril 2013

Travaux : alors que des opérations se terminent...

Le retour des beaux jours a été l'occasion d'un regain d'activité permettant l'achèvement de certains travaux.

① **LA MARCHÉ - PLESSARD**

Les travaux portant sur les réseaux d'assainissement sont terminés. Si la circulation est à nouveau possible dans ce secteur, elle reste cependant dangereuse du fait de la poussière et des gravillons projetés. Il était initialement prévu une réfection sur la seule emprise de la tranchée réalisée. Afin de retrouver une régularité dans la voirie, il a été demandé de refaire le revêtement de l'ensemble de la route, ce qui entraînera une dépense supplémentaire de 6 000 €.

② **LE CLOS DU BORDAGE**

La première phase de travaux (viabilisation et réseaux divers) est terminée. L'aménagement du giratoire à l'entrée de la rue du Bordage sera réalisée au cours du mois de juillet. Aujourd'hui, 41 lots sur les 58 disponibles sont retenus et les premières constructions ont débuté.

... d'autres se profilent

① *Mobilier urbain en centre bourg*

Le projet de renouvellement du mobilier urbain, approuvé en Conseil en octobre dernier, a donné lieu à un marché. L'offre de l'entreprise Blanloeil a été retenue pour un montant de 30 786 € HT. La réalisation des travaux est souhaitée d'ici à l'été.

② *Démolition de l'ancienne supérette*

L'entreprise CVTP a été choisie par le Conseil pour procéder à la démolition de la supérette désaffectée située rue du Président Auguste Durand. Montant de l'opération 51 535 € HT. Il s'agit de la première étape du projet de création du Pôle Santé.

③ *Une nouvelle entrée pour l'Espace culturel du Doué*

Si la salle multifonctions du Doué est de plus en plus connue et reconnue, il est parfois difficile de la localiser lorsque l'on n'est pas un habitué de la commune. C'est pourquoi les élus ont approuvé un projet d'aménagement de l'entrée. Trois objectifs : donner une meilleure image de cet équipement, éviter les intrusions sur le site, matérialiser l'entrée pour qu'elle soit plus visible depuis la rue du Président Auguste Durand.

Améliorer la sécurité dans la commune

Malgré les aménagements de voirie réalisés, la vitesse excessive d'automobilistes dans certains secteurs de la commune interpelle toujours. Afin de sensibiliser, le Conseil décide d'acquérir, avec le soutien du SyDEV, deux radars pédagogiques pour inciter à plus de prudence. Ces radars seront positionnés aux points clés de la commune.

Subventions 2013 aux associations communales

Elles ont été définies sur la base des années précédentes, en prenant en considération l'évolution des effectifs jeunes.

Les subventions ainsi attribuées sont les suivantes :

Associations sportives	Subvention 2013
AMICALE CYCLO	158 €
AMICALE DES CHASSEURS	158 €
AMICALE LAIQUE TENNIS DE TABLE	326 €
ATHLETISME MINGOT ASSOCIATION	575 €
CERCLE DE L'UNION D'HUCHELOUP	158 €
GAZELLES CUGANDAISES	161 €
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN	161 €
L'UNION DES DEUX RIVES	294 €
RAQUETTES CUGANDAISES	464 €
ST MICHEL OMNISPORTS	2 800 €
TRIAL SEVRE et MINGOT	158 €
VELO CLUB DE MONTAIGU	260 €
TOTAL	5 673.00 €
Subvention exceptionnelle "Fête de l'Eau et de la Pêche" pour "l'Union des Deux Rives"	1 000 €

Associations Culture – loisirs – social – scolaire)	Subvention 2013
CHORALE DU VAL DE SEVRE	86 €
CLUB DE L'AMITIE	121 €
CLUB PHOTO	179 €
FARANDOLE 3 PROVINCES	99 €
FESTIVAL DE CUGAND	20 000 €
LOISIRS ET COMMUNICATION	108 €
MELIMELARTS	170 €
APEL	207 €
OCE	203 €
JOIE ET PLEIN AIR CENTRE A.	1 420 €
ACPG et CATM	116 €
ADMR	1 658 €
AMICALE POMPIERS LA BERN.	88 €
COLLECTE DE SANG	55 €
UDAF	55 €
UNC Soldats de France	52 €
TOTAL	24 617 €

Terres de Montaigu : Nouvelles modalités de composition du Conseil communautaire

A compter des élections locales de mars 2014, les communautés de communes verront le nombre d'élus siégeant à leur assemblée modifié. Ainsi, le conseil communautaire de Terres de Montaigu ne comptera plus que 35 sièges, contre 55 actuellement. Ceux-ci sont répartis comme suit entre les dix communes membres :

Communes	Sièges en 2014
MONTAIGU	6
SAINT HILAIRE DE LOULAY	5
SAINT GEORGES DE MONTAIGU	4
LA BRUFFIERE	4
CUGAND	3
TREIZE SEPTIERS	3
BOUFFERE	3
LA GUYONNIERE	3
LA BOISSIERE DE MONTAIGU	2
LA BERNARDIERE	2
TOTAL	35

En bref : les autres décisions du Conseil municipal

- VENDEOPOLE - Partage du produit de la taxe versée en 2012 par les entreprises : comme établi lors de la création du Vendéopole, le produit perçu suite au paiement des taxes par les entreprises est reversé aux différentes communes adhérentes. Elle est fonction du nombre d'habitants et du potentiel fiscal communal. Cugand percevra la somme de 22 330, 56 €.
- Contrats saisonniers 2013 : Comme chaque année, le lancement de la saison touristique entraîne la création de trois postes saisonniers : une personne au Moulin à Foulon, une personne pour l'entretien des gîtes et un agent pour les services techniques. En espérant que le soleil soit également au rendez-vous !

CIMETIERE COMMUNAL

1) Repères historiques

- 1832 : Dans le prolongement d'une loi, arrêté du Préfet interdisant les cimetières à l'intérieur des bourgs (à Cugand comme dans beaucoup de communes, le cimetière est à la porte de l'église)
- 1839 : Création du cimetière sur le site actuel (une première le long de la route de Gétigné)
- 1895 : Extension et installation de la croix en béton (au milieu du cimetière haut)
- 1919 : Nouvelle extension et... élévation du monument aux morts avec l'inscription des noms des 95 Cugandais morts pendant la grande guerre...
Après la guerre de 39-45 seront ajoutés cinq autres noms puis un sixième récemment.

- 1974 : Troisième extension (partie basse)
 Deux parties : - la première permet de recevoir de nouvelles concessions,
 - la seconde, non aménagée, demeure enherbée (lieu d'installation du columbarium aujourd'hui)
 Surface totale : 8087 m²

2) Démarches et travaux réalisés

- Octobre 2009
- Premier recensement des concessions en état d'abandon dans l'ancien cimetière (partie haute). Démarche qui sera renouvelée, photo à l'appui durant trois années consécutives.
 - Simultanément, recherche de descendants pour connaître leur volonté.
- Début 2012
- L'inventaire des concessions « abandonnées » est officialisé. Leur nombre est de 210
 - Simultanément, au regard du caractère architectural historique, le Conseil municipal décide de classer 15 concessions en situation d'abandon dans le patrimoine communal et engage leur restauration (Le Conseil Général accompagne la démarche en apportant une subvention de 50 %).
- Septembre 2012 à ce jour :
- Réalisation d'un ossuaire et d'un caveau temporaire
 - Exhumation des 195 concessions reprises et, après accord des familles, déplacement de quelques unes.
 - Réhabilitation des 15 concessions patrimoniales (en cours)
 - Réalisation d'un columbarium (18 places), d'un jardin du souvenir.
 - Réfection de l'ensemble des allées et réalisation d'un plan incliné entre les deux niveaux de cimetière (accessibilité des personnes à mobilité réduite)
 - Réfection – Nettoyage des murs intérieurs
 - Réalisation d'un enduit sur la façade extérieure du mur d'enceinte, avec élargissement de l'entrée principale

BUDGET

Coût des aménagements (HT)		Financement	
Entreprise Retailleau : Reprise de concessions + restauration	119 900 €	Subventions : - Conseil Régional - Conseil Général	98 000 € 5 830 €
Entreprise Blanloeil : Réfection des allées et plan incliné	79 730 €	Autofinancement	167 790 €
Réfection des murs (peinture + enduits + entrée)	63 076 €		
Maitrise d'œuvre	4 100 €		
Divers (administratif, opérations complémentaires)	4 814 €		
TOTAL HT	271 620 €	TOTAL HT	271 620 €